Département
Du Haut-Rhin

Arrondissement
MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 20h

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller.

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Michel BOBIN, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Philippe HOERNER procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Christian FRANTZ ; Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Céline MANKOUR

En présence de : Catherine DENTZ, Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 9 octobre 2026

7. Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'élaboration du projet d'aménagement de la parcelle n°76 rue du Général de Gaulle : Offre URBA IMMO

Les missions de l'EPF d'Alsace étant limitées au portage foncier, il est proposé de faire appel à un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour accompagner la commune. Il s'agit d'optimiser le projet, de maitriser l'architecture, l'urbanisme, le programme ainsi que les prix de revente, sans risque trop important pour la commune.

Cela a déjà permis de confirmer en amont que l'acquisition faite par l'EPF serait viable pour la commune. D'après les premiers retours, un projet de 5 à 8 logements selon leur type, permettrait une opération équilibrée pour la commune. Pour rappel, un promoteur souhaitait en construire 20.

La mission comprend :
- l'élaboration de notre projet en définissant le programme (type de logements et nombre),
- la sécurisation économique de l'opération,
- la recherche d'un opérateur immobilier (public ou privé) et l'obtention du permis de construire.

Nous proposons l'offre de URBA IMMO, pour un total de 13 900 € HT.
Plus précisément, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comporte les éléments suivants :

- Tranche ferme - Phase 1 : optimisation du programme et bilan : 1 800 € HT,
- Tranche optionnelle - Phase 2 : proposition de scénarios et contacts opérateurs : 5 000 € HT,
- Tranche optionnelle – Phase 2b : mission d'architecte, esquisse et volumétrie, prescriptions architecturales : 2 600 € HT,
- Tranche optionnelle – phase 3 : négociation et accompagnement dans le choix de l'opérateur : 4 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour, 1 voix contre) décide :

- de retenir la proposition de l'URBA IMMO pour un montant de 13 900 € HT pour la tranche ferme et les tranches optionnelles de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'autoriser la dépense correspondante ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent ;
- la dépense sera inscrite aux budgets 2026 et 2027.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ La secrétaire Raymonde SEILER

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 20/10/2026 - affiché le 20/10/2026